

## Promotion 2020: que faire si...?

Luxembourg, le 17/04/2020

Même en cette période de confinement, l'exercice "promotion 2020" est lancé. Fidèle à sa mission, l'USF-L vous **informe sur ce qu'il convient de faire**.

Aucun système n'est parfait, l'actuel est encore plus loin de la perfection que les précédents à points. Tous les syndicats s'étaient opposés à ce système, mais la Commission l'imposa. Il est important de le rappeler.

- Les DGs ont reçu leur "part du gâteau", appelée "quota par grade". Des cascades vers d'autres grades sont possibles mais leur nombre est strictement limité et encadré ;
- Une négociation interne aux DGs s'est déroulée pour décider des "happy few" qui seront sur une première liste de proposés. Pour faire leur choix, les DG devraient effectuer une comparaison du mérite (votre évaluation) en tenant compte du niveau de responsabilités et de votre utilisation des langues.

À partir du 13 mai prochain., les DG rencontreront une délégation des représentants du personnel, nommée par le Comité du Personnel, afin de procéder à une discussion et opérer un "fine-tuning" pour tenir compte des remarques de vos représentants.

Voici les principales étapes de mai à novembre 2020 **et ce qu'il convient de faire** :

- La publication de la liste des proposés à la promotion est prévue pour le 18 juin 2020 et sera accessible via votre dossier de promotion dans Sysper.
- **Si vous êtes sur cette liste : BRAVO à Vous !**
- Si vous n'y figurez pas, tout espoir n'est pas perdu : vous avez 5 jours ouvrables (hors absences justifiées) pour faire appel. **N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à rédiger correctement votre appel parce qu'il doit être dûment motivé. Les comités de promotion disposent d'un quota de 5% pour les appels.**
- Les appels seront analysés en septembre pour une décision du comité de promotion en octobre et publication des promus en novembre.

Votre appel doit être factuel, concis, s'appuyer sur vos mérites tels que relatés dans votre auto-évaluation et votre évaluation. A l'instar de votre [évaluation](#) également, il doit mettre en exergue les 3 critères essentiels pour une promotion : soit votre rendement, votre niveau de responsabilités, ainsi que l'usage des langues ou encore de tous travaux exceptionnels réalisés durant l'année de référence.

Pour plus d'informations factuelles : consultez l'information administrative :

<https://myintracomm.ec.europa.eu/infoadm/en/2020/Pages/ia20013.aspx>

**Si vous pensez mériter d'être proposé à la promotion, contactez vos représentants directement ou contactez-nous via la boîte fonctionnelle :**

[REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

|                                             |                                                            |                                  |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| BECH et T2:<br>N. MAVRAGANIS<br>C-A POPESCU | Gasperich:<br>N. FETTAH<br>R. DELGADO-SAEZ,<br>S. KARDARAS | OP<br>I. WOLFF,<br>M. COLLIGNON, |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------|



**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

